

2020 >>> 2021

Entre 2020 et 2021, de nombreux aménagements ont vu le jour. Ils ont permis de créer plusieurs kilomètres d'itinéraires cyclables. Pour chacun d'entre eux, le choix de l'aménagement (bande cyclable, piste cyclable, ...) dépend de l'espace disponible et des contraintes techniques du lieu.

En règle générale, si l'emprise foncière est suffisante pour créer une piste cyclable, en séparant la voie des cycles de la circulation automobile, c'est la solution qui est retenue.

Tour d'horizon des projets réalisés ces deux dernières années.



+1 100 MÈTRES // SOLARI POUR ALLER VERS PUYRICARD

Réalisée dans le dernier trimestre 2020, une voie cyclable permet désormais de remonter l'avenue Philippe Solari depuis le chemin du Pin jusqu'au parc-relais des Hauts de Brunet. Cet aménagement de plus d'un kilomètre relie ensuite une piste cyclable sécurisée jusqu'à l'échangeur d'autoroute, puis se raccroche aux bandes multifonctionnelles de la route du Puy Sainte-Réparate, vers Puyricard.

Coût : 700 000 €

+1 200 MÈTRES // D17 VERS EGUILLES

Sur le côté sud de la RD17, la Ville a réalisé un trottoir et une bande cyclable de 1,2 kilomètre depuis le Pey blanc (chemin Granet) jusqu'au rond-point Lafayette (avenue Bredasque). Elle a également réalisé l'éclairage sur l'ensemble du tracé.

Coût : 1 000 000 €



+550 MÈTRES // GALICE

Sur la route de Galice, entre le carrefour Château Double et le parc-relais du Colonel Jeanpierre, une piste cyclable de 550 mètres tout juste réalisée est, désormais, praticable.

Coût : 375 000 €

+430 MÈTRES // JULES ISAAC, EN DIRECTION DES PLATANES

Avenue Jules Isaac, sur un tronçon de 430 mètres, deux pistes cyclables ont été aménagées dans les deux sens de circulation. Elles sont situées entre le carrefour Isaac-Espérantistes et le début de l'ancienne route des Alpes et permettent désormais aux cyclistes de rejoindre les aménagements existants, jusqu'aux Platanes.

Coût : 152 000 €



+800 MÈTRES // AVENUE JEAN MOULIN

Bande cyclable sur l'avenue Jean Moulin dans le sens montant (côté droit vers les Platanes) depuis la résidence des 200 logements jusqu'au parc-relais de la route des Alpes.

Coût : 20 000 €

+330 MÈTRES // JUVENAL

Sur l'avenue Max Juvenal, une piste cyclable bidirectionnelle de 330 mètres a été créée.

Coût : 552 000 €

+800 MÈTRES // GAMBETTA

Une bande cyclable d'environ 800 mètres est en cours de réalisation sur l'avenue Gambetta. Elle permet de relier le centre-ville depuis le parc-relais Malacrida.

Coût : 600 000 €

+150 MÈTRES // LA PONT DE L'ARC RELIÉ AU CENTRE-VILLE

Au niveau du parc-relais du Krypton, une voie cyclable de 150 mètres a été réalisée. Ce morceau permet désormais de relier le quartier du Pont de l'Arc au centre-ville d'Aix en suivant un itinéraire sécurisé et continu. Il permet aussi de relier le pont de la Guiramande (ouvert à la circulation le 15 juin 2021) qui rejoint le chemin de la Guiramande et celui du Viaduc.

Coût : 90 000 €



+1 200 MÈTRES BIDIRECTIONNELS, SOIT 2 400 MÈTRES DE PISTES CYCLABLES // LA RD9, ET BIENTÔT LA ZONE D'ACTIVITÉ

La Ville et le conseil départemental ont réalisé conjointement un aménagement cyclable de près de 2 kilomètres le long de la RD9, entre le domaine de la Grassie et la ZAC de Barida. L'ensemble est composé d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un trottoir réservé aux piétons, protégés des voies de circulation par une glissière de sécurité en bois et un terre-plein. La Ville a également installé un éclairage performant sur l'ensemble du tracé qui, à terme, permettra de relier la zone d'activités des Milles. La piste rejoint également le pont Arnaud Beltrame qui relie l'avenue du Club Hippique sans transiter par le Pont de l'Arc.

Coût : 775 000 € (part ville)

